



Doc. 16272
01 octobre 2025

Russie: nouvelles menaces pour les démocraties européennes

Amendement¹ n° 5

Mme Mariia MEZENTSEVA-FEDORENKO, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 11.5, insérer le paragraphe suivant:

«appelle à la mise en place rapide de la commission internationale des réclamations pour l'Ukraine, afin de garantir que les victimes de l'agression russe, y compris les enfants déportés et les survivants de la torture, peuvent déposer leurs réclamations de manière effective»

Déposé par:

MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
KHOMENKO Olena, Ukraine, CEPA
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CEPA
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE

1. 2025 - Quatrième partie de session

